



Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus

Stéphane Robert

► To cite this version:

Stéphane Robert. Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus. Bernard Caron. Topicalisation et focalisation dans les langues africaines, Peeters, pp.229-267, 2000, Coll. Afrique et Langage. hal-00076726

HAL Id: hal-00076726

<https://hal.science/hal-00076726>

Submitted on 26 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

in B. Caron (ed), 2000, *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*.
Louvain: Peeters, Coll. Afrique et Langage, 229-267. Version non corrigée.

Stéphane ROBERT

LE VERBE WOLOF OU LA GRAMMATICALISATION DU FOCUS

INTRODUCTION

L'une des principales caractéristiques du wolof¹ réside dans l'expression de la focalisation à l'aide de conjugaisons et dans la complexité du système verbal qui en résulte. Dans cette langue, en effet, la flexion verbale varie selon la nature syntaxique du focus. Le noyau verbal se présente alors comme une forme complexe amalgamant des déterminations personnelles, aspectuelles et modales, avec des indications portant sur la structure informationnelle de la phrase. Ces marques de l'organisation discursive ne sont plus segmentalement isolables des autres déterminations verbales.

Ainsi, dans cette langue, la hiérarchie informationnelle, loin d'être secondairement surimposée à un noyau prédicatif stable, organise au contraire le système verbal et conditionne le choix-même de la conjugaison dans tout énoncé. On a donc à faire, avec le wolof, à un cas extrême de

¹ Langue ouest-atlantique parlée principalement au Sénégal.

grammaticalisation du focus. Dans cette langue, la morphologie verbale exprime alors de manière synthétique les deux structures hiérarchiques de l'énoncé qui sont le plus souvent exprimées de manière analytique et dissociée dans les autres langues: la hiérarchie syntaxique qui fait du verbe le centre de la phrase, et la hiérarchie discursive qui distingue un élément de la relation prédicative (sujet, verbe ou complément) comme noyau informatif de l'énoncé.

Cette intégration du focus à la conjugaison en wolof engendre d'intéressantes contraintes d'emploi des diverses formes verbales, éclairantes pour la sémantique de la focalisation. Je présenterai d'abord la morphologie de ces marques de focalisation et la définition retenue pour la focalisation (§ 1) puis la syntaxe et la sémantique des trois conjugaisons focalisantes qui seront l'occasion d'une analyse des différents conditionnements contextuels et repères en jeu dans l'enchaînement discursif (§ 2, 3 et 4), et enfin, un aperçu des diverses relations entre focus, aspect, négation et prédicats non verbaux (§ 5).

1. Focus et morphologie verbale

1.1. Des amalgames

Le syntagme verbal wolof est constitué d'un lexème verbal invariable (sauf par dérivation) auquel sont antéposées, postposées ou suffixées, selon les cas, des marques flexionnelles portant toutes les déterminations grammaticales du verbe: marque du sujet en personne et nombre, déterminations aspectuelles² et modales, ainsi que la marque de l'organisation hiérarchique de l'énoncé (indication de la nature du focus). Lexème verbal et morphème flexionnel, sont donc formellement séparés (possibilité d'insérer un clitique objet) mais fonctionnellement indissociables:

Lekk	nga	Lekk	na	(1)
<i>Manger</i>	<i>PFT2SG</i>	<i>Manger</i>	<i>PFT3SG</i>	
Tu as mangé		Il a mangé		

Lekk-uloo	Lekk-ul	(2)
<i>Manger-NEG3SG</i>	<i>Manger-NEG3SG</i>	
Tu n'as pas mangé	Il n'a pas mangé	

² Ces conjugaisons, en l'absence du suffixe -y d'inaccompli, ont valeur d'accompli (suffixe Ø): voir ci-dessous § 5.1.

Lexème verbal et morphème flexionnel constituent ensemble des "conjugaisons" qui sont au nombre de dix³: Parfait, Aoriste, Présentatif, Emphatique du Verbe, Emphatique du Sujet, Emphatique du Complément, Négatif, Négatif Emphatique, Obligatif, Impératif. Pour une présentation de l'ensemble du système verbal et plus de détails sur le fonctionnement des différentes conjugaisons, on pourra se reporter à Robert 1991.

Ainsi, sur un ensemble de six conjugaisons affirmatives le wolof possède trois conjugaisons focalisantes baptisées "Emphatiques" et trois conjugaisons non focalisantes, Parfait, Présentatif et Aoriste. A ces conjugaisons affirmatives s'ajoutent également deux conjugaisons à valeur injonctive (Obligatif, Impératif) ainsi que deux conjugaisons négatives (Négatif et Négatif Emphatique) dont une focalisante (voir 5.2). Nous reviendrons sur la valeur sémantique de ces conjugaisons.

Exemple: DEM "aller, partir", FOOFU "là-bas".

AFFIRMATIF⁴

	Parfait	Présentatif	Aoriste
1 SG	DEM naa	maa ngi DEM	ma DEM
2	DEM nga	yaa ngi DEM	nga DEM
3	DEM na	mu ngi DEM	mu DEM
1 PL	DEM nanu	nu ngi DEM	nu DEM
2	DEM ngeen	yeena ngi DEM	ngeen DEM
3	DEM nañu	ñu ngi DEM	ñu DEM

³ Nous présentons ici uniquement les formes minimales. Certaines dentre elles peuvent se combiner à d'autres morphèmes pour former de nouvelles conjugaisons, complexes, comme le futur qui est formé par suffixation des marques de Parfait à un morphèmes *di-*, ou le paradigme qui exprime la défense qui est construit à l'aide d'un morphème *bu* suivi des marques d'Aoriste.

⁴ A Dakar, toutes les 1ères personnes du pluriel se présentent sous la forme d'une variante en *-ñu* au lieu de *-nu* et sont donc identiques aux 3èmes personnes du pluriel.

	Emphatique du Verbe	Emphatique du Sujet	Emphatique du Complément
1 SG	dama DEM	maa DEM	FOOFU laa DEM
2	danga DEM	yaa DEM	FOOFU nga DEM
3	da(fa) DEM	moo DEM	FOOFU la DEM
1 PL	danu DEM	noo DEM	FOOFU lanu DEM
2	dangeen DEM	yeena DEM	FOOFU ngeen DEM
3	dañu DEM	ñoo DEM	FOOFU lañu DEM

1.2. Un système en évolution

Morphologiquement, il semble que l'on puisse reconstruire les marques distinctives à l'origine des conjugaisons de la manière suivante:

Parfait	na (postposé)	Obligatif	na-
Aoriste	zéro	Impératif	-(a)l
Présentatif	-a ng+localisateur	Négatif	-ul
Emph. du Sujet	-a	Négatif Emph.	du-
Emph. du Verbe	da-		
Emph. du Compl.	la-		

Il est vraisemblable qu'à l'origine ces marques aient constitué des morphèmes autonomes qui se combinaient à de véritables séries de pronoms, apparemment au nombre de deux. Ces deux séries recouvraient peut-être une distinction entre pronoms personnels et anaphoriques; elles se seraient ensuite amalgamées aux morphèmes, par coalescence. De ce point de vue, on remarque une dissymétrie parmi les conjugaisons focalisantes (Emphatiques). Cependant, synchroniquement, l'analyse morphologique n'est pas tenable jusqu'au bout, malgré les présentations qui sont souvent faites du système verbal du wolof: en effet, la comparaison entre les différentes conjugaisons ne permet pas d'isoler par commutation les marques mentionnées ci-dessus de paradigmes personnels toujours identiques. Ceci vraisemblablement parce que le wolof présente *un système verbal en cours de réfection*, évoluant d'un ensemble de marques modales autonomes se combinant à des pronoms personnels, vers un système de conjugaisons. De fait, le système présente une certaine irrégularité confirmée par la morphosyntaxe (voir notamment ci-dessous § 2., 3. et 4.) qui semble montrer que le passage à la flexion n'est pas totalement achevé. On observe ainsi un système hétérogène avec:

- un paradigme, l'Aoriste, qui garde un fonctionnement pronominal à la 3ème personne (substitution obligatoire en présence d'un sujet lexical)
- des séries hybrides, Présentatif, Emphatique du sujet et Emphatique du Complément, qui présentent un double fonctionnement à la 3ème personne (forme pleine ou variante personnelle zéro en présence d'un sujet lexical)
- de véritables conjugaisons qui ne fonctionnent jamais comme substituts du groupe nominal (Parfait, Emphatique du Verbe, conjugaisons négatives).

En toute rigueur, on doit donc considérer que l'on a affaire synchroniquement à des amalgames, et donc à des conjugaisons, même si le système présente des traces résiduelles d'une origine analytique. Cette grammaticalisation de la focalisation a des conséquences sur la morphosyntaxe et la sémantique des formes focalisées, comme nous le verrons.

1.3. Un principe organisateur

La focalisation consiste donc en wolof un principe organisateur du système verbal car la structure informationnelle de l'énoncé détermine le choix de la conjugaison. La forme verbale varie en effet en fonction de la nature *syntactique* de l'élément qui est en fonction *rhématique*. Les conjugaisons permettent alors d'opposer les cas où *aucun constituant* de l'unité phrastique n'est distingué comme focus (Parfait, Aoriste, Présentatif), aux cas où *l'un des composants syntaxiques* (sujet, verbe ou complément) a, outre sa fonction syntaxique, une fonction informative particulière dans l'énoncé: il est le rhème. Les formes verbales qui correspondent à ces derniers cas ont été baptisées de manière un peu trompeuse, «Emphatiques» (Emphatique du Sujet, Emphatique du Verbe, Emphatique du Complément), mais il s'agit bel et bien de focalisation, selon la définition que nous proposons. Nous parlerons en effet de focalisation lorsque le rhème est *marqué* structurellement et que l'un des *constituants* phrastiques a une *double fonction*, à la fois syntaxique et rhématique (informationnelle), à l'intérieur de l'énoncé (Robert 1991). On opposera ainsi le premier énoncé (non focalisé) et les suivants avec différents éléments en fonction rhématique:

Parfait

Peer	lekk	na	(3)
Pierre	manger	PFT3SG	
Pierre a mangé (ça y est, c'est fait)			

Emphatique du Sujet

Peer	moo	ko	lekk	(4)
Pierre	E.S.3sg	PRO	manger	
C'est Pierre qui l'a mangé				

Emphatique du Complément

Mburu	laa	lekk	(5)
pain	E.C.1sg	manger	
C'est du pain que j'ai mangé			

Emphatique du Verbe

Peer	dafa	ko	lekk	(6)
Pierre	E.V.3SG	PR.O	manger	
C'est que Pierre l'a mangé				

1.4. Définition de la focalisation

On dira donc qu'il y a focalisation lorsque l'un des constituants phrastiques assure une double fonction, à la fois syntaxique et rhématique. Ces deux fonctions sont *distinguées* et indiquées de manière *concomittante* au sein de l'énoncé. L'énoncé focalisé constitue donc une forme particulière d'assertion que l'on peut dire «dédoublée»: le centre assertif (focus ou noyau rhématique qui fait l'objet de l'assertion et est présenté comme l'information apportée par l'énoncé) est distingué du reste de la relation prédicative où il occupe cependant une fonction syntaxique (Robert 1993). La relation prédicative est alors reléguée au rang de préconstruit: elle est présentée comme déjà posée, validée, indépendamment de la prise en charge assertive du locuteur; elle est présentée comme pré-assertée. Ainsi l'énoncé focalisé *C'est Momar qui est venu* pose à la fois (1) que le fait que "quelqu'un est venu" est connu⁵ au préalable (préconstruit) sans que l'on ait pu assigner de valeur à ce "quelqu'un" (place vide non instanciée), et (2) que ce quelqu'un (sujet) est "Momar" (focus). L'élément Momar a donc une double fonction, syntaxique (c'est le sujet) et informationnelle (c'est le rhème). Cette caractéristique en fait un focus.

Du point de vue sémantique, la focalisation consiste en une désignation de l'élément qui est la « bonne valeur » (ici le sujet effectif ou du moins présenté comme tel c'est-à-dire asserté) par rapport aux valeurs possibles

⁵ Que ceci soit vrai ou non d'un point de vue discursif. Ce qui importe ici c'est que l'énoncé focalisé présente cette relation prédicative comme telle: elle n'est pas l'objet de l'assertion.

pouvant remplir la place vide dans la relation prédicative. Il y a donc distinction entre *existence* d'une valeur ici sujet (préconstruite) et *désignation* qualitative de cette valeur (assertée), entre événement et identification.

Les modalités d'expression de cette assertion dédoublée varient à travers les langues. Elle peut être plus ou moins analytique, comme en français où l'on a affaire à un énoncé complexe dissociant explicitement la désignation de l'élément rhématique (*c'est Pierre*) et la relation prédicative préconstruite (*qui est venu*) ou, au contraire, synthétique, comme en wolof où c'est par une simple conjugaison qu'est exprimée cette opération complexe. Ce qui rend difficile l'analyse de la focalisation en wolof, c'est son intrication avec le système verbal. En effet, c'est ici le verbe qui va indiquer en même temps la préconstruction événementielle et la désignation de l'élément rhématique. Autrement dit, dans cette langue, la désignation d'un focus se fait en même temps que la prédication de l'événement exprimé par le verbe et qui correspond à cette préconstruction événementielle. D'où les contraintes d'emplois et les conditionnement aspectuels et sémantiques des marques de focalisation sur lesquelles nous allons revenir.

L'ensemble du système verbal du wolof est donc organisé autour de la question de la nature du rhème. On peut en effet décrire les conjugaisons non "emphatiques" en posant que, par différence, l'élément rhématique n'est pas un constituant syntaxique, il n'y a donc pas de focalisation. Il peut s'agir par exemple de l'atteinte d'un terme visé (Parfait) ou de la localisation de la relation prédicative dans la situation d'énonciation (Présentatif ou présent d'actualité)⁶.

Par différence, les conjugaisons focalisantes (les Emphatiques) indiquent que l'un des constituants syntaxiques constitue l'élément rhématique de l'énoncé et qu'il assume une *double fonction* à l'intérieur de l'énoncé: celle de rhème et celle de constituant syntaxique. En raison des divers *effets* d'insistance ou de mise en relief, on classe parfois le Parfait (baptisé aussi Enonciatif) ou le Présentatif parmi les conjugaisons "emphatiques". Cependant, l'effet de mise en relief produit par le Présentatif n'est pas du même ordre que celui produit par la focalisation. Cette conjugaison indique en effet la *localisation* dans l'espace de l'énonciateur du terme qui est en fonction sujet; cette localisation correspond souvent à un surgissement qui produit cet effet de mise en relief ("voici...que/qui...") mais

⁶ Pour une présentation d'ensemble du système verbal, voir notamment Robert (1991) et sur l'Aoriste en particulier Robert 1996.

celui-ci ne relève pas de la focalisation car la conjugaison n'indique pas la sélection d'un constituant syntaxique comme rhème de l'énoncé. De même, les effets d'insistance relevés dans certains cas pour le Parfait sont produits non pas par une sélection syntagmatique (et paradigmatic) d'un constituant mais par la stabilisation du procès exprimée par cette conjugaison (voir Robert 1994 et Robert 1991: 52-59).

1.4. Valeur générale des conjugaisons focalisantes

Les conjugaisons focalisantes indiquent le plus souvent un focus contrastif ("X par rapport à un autre") mais sont plus généralement *obligatoires dès que l'un des constituants syntaxiques est distingué comme rhème*. Leurs emplois débordent donc largement ceux du français, "c'est X qui/que...", comme le montre l'exemple suivant où question et réponse sont tout naturellement à l'Emphatique du Complément:

Na	nga	tudd?	(7)
<i>Comment</i>	<i>E.C.2SG</i>	<i>s'appeler</i>	
Comment est-ce que tu t'appelles?			

Foota	laa	tudd	(8)
<i>Fota</i>	<i>E.C.1SG</i>	<i>s'appeler</i>	
Je m'appelle Fota.			

Si la sémantique des marques de focalisation peut être décrite de manière stable, les emplois en discours de ces conjugaisons focalisantes sont très divers et parfois apparemment contradictoires, nous y reviendrons. Ceci tient d'une part au jeu de l'articulation discursive de ces marques au contexte verbal, d'autre part au fait que la focalisation en wolof est intégrée au système verbal.

On notera en outre un conditionnement aspecto-temporel intéressant: en l'absence d'autres marques, en effet, toutes ces conjugaisons ont valeur d'accompli du présent et prennent donc une valeur de passé avec les verbes d'action et une valeur de présent avec les verbes d'état (cf § 5.1.).

Je présenterai maintenant la morphosyntaxe et la sémantique de chacune de ces conjugaisons focalisantes.

2. La focalisation du sujet et le transfert d'emphase

2.1. Morphosyntaxe

Le paradigme baptisé "Emphatique du Sujet" se présente sous la forme de marques personnelles *antéposées* au lexème verbal (cf § 1.1.) avec lequel elles forment le nexus verbal. A l'intérieur de ce nexus ne peuvent être insérés que des pronoms clitiques (exemple 11). A la troisième personne, en présence d'un sujet lexical, on peut avoir soit la marque flexionnelle d'Emphatique du sujet (exemples 9a et 10a), soit une variante non personnelle sous la forme d'une marque *-a* suffixée au lexème (exemple 9b) ou à un pronom tonique sujet (3sg *moom* dans l'exemple 10b). Ce morphème *-a* est vraisemblablement la marque originelle (invariable) de focalisation du sujet à partir de laquelle s'est constitué le paradigme, et l'existence de cette variante atteste de la réfection en cours du système. Ce morphème n'a cependant pas d'existence autonome (cf exemple 10d). On a ainsi les possibilités suivantes:

Momar	moo	dem	(9a)
<i>Momar</i>	<i>E.S.3SG</i>	<i>aller</i>	

Momar	-a	dem	(9b)
<i>Momar</i>	<i>-SUFF.FOCS</i>	<i>aller</i>	

C'est Momar qui est parti

moo	dem	(10a)
<i>E.S.3SG</i>	<i>aller</i>	

moom	-a	dem	(10b)
<i>lui</i>	<i>-SUFF.FOCS</i>	<i>aller</i>	

moom,	moo	dem	(10c)
<i>lui</i>	<i>E.S.3SG</i>	<i>aller</i>	

	*a	dem	(10d)
	<i>*-SUFF.FOCS</i>	<i>aller</i>	

C'est lui qui est parti

moo	fa	dem	(11)
<i>E.S.3SG</i>	<i>là-bas</i>	<i>aller</i>	

C'est lui qui est parti là-bas

2.2. Emplois

L'Emphatique du Sujet apparaît lorsque le sujet (syntaxique) est en fonction rhématique. On le trouve donc dans les énoncés correspondant aux cas

classiques de focalisation du sujet, avec une valeur de contraste paradigmatique plus ou moins fort selon les contextes, et pouvant aller de la simple identification du sujet jusqu'à la sélection exclusive ("c'est lui et pas un autre"). L'Emphatique du Sujet apparaît ainsi comme la conjugaison normale d'un certain nombre de verbes qui, de par leur sémantisme même, impliquent toujours une comparaison et une sélection parmi des sujets possibles, comme par exemple *dàq* ("l'emporter sur quelqu'un pour ce qui est de..."):

moo ko dàq liggéey (12)
E.S.3SG le dépasser-en travailler
 il travaille mieux que lui

Néanmoins, une étude en contexte révèle, à côté de ces cas bien connus, divers emplois⁷ qui peuvent se ramener à trois grands cas:

1. Identification ou désignation contrastive du sujet (13)
2. Définition ou explication de la situation (14) et (15)
3. Exclamation avec valeur intensive du verbe (16)

- **Ku la bind bataaxal bii ?** (13)
Qui + AOR3SG te écrire lettre cette
 - Qui est-ce qui t'a écrit cette lettre ?

- **Daba moo ma ko bind.**
Daba E.S.3SG me la écrire
 - C'est Daba (littéralement : c'est Daba qui me l'a écrite).

Quelqu'un arrive et entend des cris; il demande:

- **Lu xeew fi ?** (14)
Quoi (AOR3SG.) advenir ici
 - Qu'est-ce qui se passe ?

- **Musaa,! moo dóor Ndey**
Moussa, E.S.3SG frapper Ndey
 - C'est Moussa qui a frappé Ndey !

On parle d'un dénommé Kébé et de la foule de gens qui lui rendent visite:

⁷ Pour plus de détails, voir Robert (1991: 122-148).

Kebe moo am alal, mootax nit ñi di ko topp (15)
Kébé ES.3SG avoir richesse c'est- humains les di le suivr
 , pourquoi e
 i

Kébé, (c'est parce qu') il a de l'argent que les gens viennent le voir
 (lit. : c'est lui qui a des richesses, c'est pour ça que les gens le suivent).

Mbuum bii, moo gudd! (16)
corde cette, E.S.3SG être-long
 Qu'est-ce qu'elle est longue cette corde!

Ce dernier type d'emploi, tout-à-fait remarquable car il atteste une sorte de transfert d'emphase du sujet sur le verbe, est courant pour la plupart de verbes d'état graduables (qui correspondent aux verbes de qualité)⁸, comme *gudd* "être long" (16), et généralement impossible pour les verbes d'action (17a), sauf lorsqu'ils s'accompagnent d'une quantification du procès qui permet de construire des degrés (17b):

moo xaar (17a)
E.S.3SG attendre
 - *qu'est-ce qu'il a attendu!
 - c'est lui qui a attendu.
 - c'est qu'il a attendu!

Moo xaar lu yàgg! (17b)
E.S.3SG attendre ce-qui durer!
 qu'est-ce qu'il a attendu longtemps!

Ces trois grands types d'emploi sont donc d'abord conditionnés par la nature du verbe:

1. Identification ou désignation du sujet: possible pour tout verbe
2. Définition ou explication de la situation: possible pour tout verbe
3. Exclamation intensive (du verbe):
 - possible pour les verbes d'état graduables (verbes de qualité)
 - impossible pour les verbes d'état non graduables (localisation)
 - impossible pour les verbes d'action (sauf quantification)

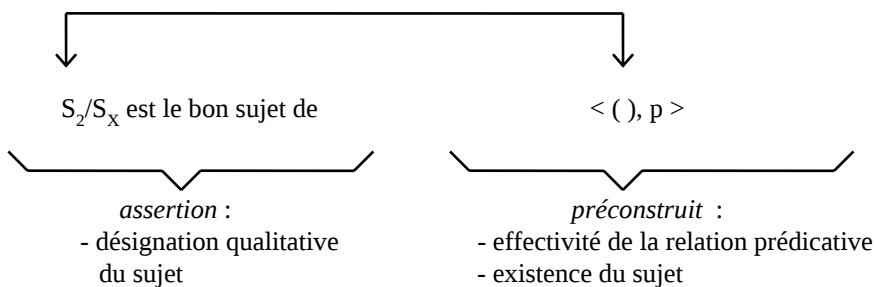
⁸ La valeur intensive est en effet impossible pour les verbes d'état non graduables (*être debout, penser, devoir...*) ainsi que pour les verbes d'action (*attendre, manger, venir...*). pour plus de détails, voir (Robert, 1991: 135 et 306-7).

2.3. Analyse des emplois: repérages discursifs

Nous avons vu que le type de procès constitue un premier facteur conditionnant dans la valeur d'emploi de l'Emphatique du Sujet. Mais l'enchaînement discursif et les différents repérages qu'il produit jouent également un rôle dans la construction de ces différentes valeurs.

Dans le cas de la focalisation du sujet, l'objet de l'assertion (le rhème) est la *désignation qualitative* de l'élément sujet d'une relation prédicative préconstruite. Plus précisément encore, dans la mesure où la relation prédicative est présentée comme préconstruite ("quelqu'un est venu et je dis que c'est Momar"), on peut dire que la focalisation du sujet sert à désigner *qualitativement* un élément ("Momar") dont l'existence est préconstruite ("quelqu'un"). Or toute prédication qualitative tend à être différentielle; d'où les effets contrastifs bien connus de la focalisation. Ceux-ci sont cependant plus ou moins forts en fonction du contexte qui construit ou non de manière explicite la classe des valeurs possibles parmi lesquelles la focalisation sélectionne la bonne valeur sujet. Ainsi, par exemple, dans le cas d'une rectification (*c'est Momar et non Daba qui est venu*), le contraste est maximal du fait de la construction contextuelle d'une autre bonne valeur à laquelle s'oppose le terme focalisé.

Pour ce qui est de l'élément focalisé, il y a donc *dissociation entre existence* (préconstruite) et *désignation* (assertée). On peut représenter cette opération de focalisation du sujet par le schéma suivant, où S_2 représente le sujet syntaxique, S_x la classe des sujets possibles et p le prédicat:



L'énoncé présente donc une double structuration qui correspond à une distorsion entre deux centres, deux noyaux relationnels à l'intérieur de l'énoncé: le verbe reste le centre syntaxique de l'énoncé mais il perd sa fonction de noyau assertif au profit d'un autre élément syntaxique qui devient le centre de l'information, l'objet de l'assertion. L'élément qui

constitue ainsi le focus de l'énoncé est donc pris dans une double relation: la relation qui l'unit aux différents composants syntaxiques et la relation hiérarchique qu'il construit entre un noyau informatif et le reste de l'énoncé. Cette structuration informationnelle de l'énoncé a un effet de mise en arrière-plan ("grounding") de la relation prédicative, au profit de l'élément focalisé qui devient le motif ("figure") de l'énoncé. En même temps, c'est par rapport à cette relation prédicative préconstruite que le focus est construit comme tel. Autrement dit, pour reprendre la terminologie de A. Culioli (1982), la relation prédicative mise en arrière-plan sert de "*repère*", c'est-à-dire de point d'ancrage, au focus.

L'opération de focalisation construit donc un repère interne à l'énoncé, c'est-à-dire un élément qui sert de point d'ancrage, d'arrière-plan, par rapport auquel est désigné l'élément informatif (la "figure"): ce "*repère interne*" correspond à la relation prédicative préconstruite. Mais, dans le discours, l'énoncé s'articule également à un contexte, à un autre énoncé qui lui sert également de point d'ancrage, d'arrière-plan et donc de repère, mais cette fois "*externe*" à l'énoncé: c'est le "*repère discursif*" de l'énoncé focalisé que construit l'enchaînement discursif.

Ce dernier point est important car il permet d'expliquer les diverses valeurs d'emplois des énoncés focalisés. Dans les différents cas, la *marque de focalisation* (ici la conjugaison) correspond toujours à la même opération complexe que nous venons de décrire. Cependant, ce qui va varier et produire les différentes valeurs sémantiques des énoncés focalisés, c'est la façon dont l'énoncé focalisé s'articule au contexte qui précède, c'est donc la nature de l'élément qui, dans l'enchaînement, lui sert de repère discursif. Il peut y avoir ou non coïncidence entre le repère interne et le repère discursif de l'énoncé focalisé.

Ainsi, la valeur (1) d'identification du sujet constitue le cas le plus simple où l'énoncé focalisé s'enchaîne à un énoncé qui correspond à la relation prédicative préconstruite par la focalisation: le repère discursif correspond alors au repère interne (le préconstruit) de l'énoncé focalisé. C'est l'emploi canonique de la forme focalisée. Dans l'exemple (13), l'énoncé focalisé "c'est Daba qui me l'a écrite" s'enchaîne à une question "qui t'a écrit cette lettre ?" qui correspond bien à son préconstruit "quelqu'un (non désigné) m'a écrit une lettre".

Dans tous les autres cas, l'énonciateur saute le maillon du préconstruit dans l'enchaînement discursif et articule *directement* l'énoncé focalisé à un contexte où le préconstruit n'est pas mentionné: le repère discursif ne

correspond donc pas au repère interne de l'énoncé. Ainsi dans l'exemple (14), à une question portant sur la situation ("qu'est-ce qui se passe?"), le locuteur répond directement par une focalisation du sujet ("c'est Moussa qui a frappé Ndeye") qui ne s'articule pas à un énoncé correspondant au préconstruit ("quelqu'un a frappé Ndeye"). La sémantique de l'Emphatique du Sujet est telle que l'énoncé dit cependant littéralement les deux choses: "on sait que quelqu'un a frappé Ndeye (repère interne préconstruit) et je dis que c'est Moussa (assertion)". Mais du point de vue discursif, le locuteur saute l'étape du préconstruit, le "on sait que...", tout en le mentionnant en arrière-plan de son énoncé. L'articulation directe à la question portant sur la situation est telle que, dans ce contexte, l'énoncé prendra une valeur de définition de la situation, mais avec des valeurs spécifiques qui tiennent à la sémantique de la focalisation et au jeu argumentatif opéré par le locuteur. Celui-ci choisit en effet de définir la situation directement par la désignation de son responsable (le sujet focalisé). Il répond donc directement à la question comme si le procès était connu (*quelqu'un a frappé Ndeye*), en disant que ce quelqu'un par rapport à d'autres possibles, c'est Moodu. Ce faisant, le locuteur fait porter l'information centrale sur le sujet (c'est lui le responsable de la situation et pas un autre) alors que la question portait sur la situation. D'où les effets argumentatifs d'accusation et d'autodisculpation⁹.

Par différence avec la valeur canonique d'identification du sujet (1), dans laquelle le repère discursif correspond au repère interne de l'énoncé focalisé, les valeurs (2) de définition et d'explication de la situation prises par les énoncés à l'Emphatique du Sujet s'expliquent donc par une articulation discursive particulière de l'énoncé focalisé dans laquelle le repère discursif ne correspond pas au repère interne (préconstruit) de l'énoncé. Du point de vue de l'enchaînement discursif, on saute alors le maillon du préconstruit. Dans le cas de la valeur de définition, le repère discursif est une *situation* qui doit être spécifiée et qui correspond structurellement à une relation prédicative non définie (sujet X et prédicat X). Dans le cas de la valeur d'explication, le repère correspond à *un autre énoncé*, avec un sujet et un prédicat définis (S'_2 , q) et tous deux différents du sujet et du prédicat de l'énoncé focalisé (S_2 , p). Ainsi l'exemple (15) peut

⁹ Cette description permet de résoudre l'éternel débat sur le caractère nouveau ou ancien de l'information : l'existence du sujet et du procès est construite par l'énonciateur comme déjà vérifiée préalablement à son assertion, même si l'interlocuteur peut, de fait, ne pas en avoir connaissance. Ce dernier trait relève de l'enchaînement discursif et plus précisément de ce qui est appelé ici le repérage. Pour une analyse plus détaillée des repérage et des valeurs argumentatives, on pourra se reporter à Robert (1991: 129-147).

être paraphrasé de la manière suivante: au lieu d'avoir "par rapport à 'quelqu'un a des richesses' (repère discursif), je dis que "c'est lui 'qui a des richesses' (repère interne à la focalisation)", ce qui correspondrait à l'enchaînement discursif canonique et à la valeur d'identification du sujet de l'Emphatique du Sujet, on a un enchaînement qui, dans la suite textuelle, saute le maillon du préconstruit (il ne s'agit pas de déterminer *qui* a des richesses) et pose directement que "par rapport à 'des gens viennent le voir' (repère discursif), je dis que 'c'est lui qui a des richesses' (repère interne)". D'où la valeur d'explication ("c'est qu'il a des richesses") que prend l'énoncé à l'Emphatique du Sujet.

Enfin la valeur (3) d'exclamation intensive est la plus délicate à expliquer. Mais si l'on examine les contextes dans lesquels elle apparaît, on s'aperçoit que, dans ce cas, l'énoncé focalisé ne s'articule à aucun énoncé préalable. Je propose d'analyser ce dernier cas en disant que l'absence de repérage discursif va alors entraîner un auto-repérage de l'énoncé: le sujet est désigné comme la bonne valeur par rapport aux autres possibles (repère interne), ce qui en l'absence d'autres éléments de comparaison, d'autres sujets éliminables, se ramène à *l'ensemble des possibles*. Le verbe étant un verbe de qualité, graduable et non agentif, son sujet représente le support de cette qualité: une corde qui est longue représente un certain degré de longueur (exemple 16). Dès lors, par le parcours des sujets possibles, le verbe est entraîné dans un parcours de ses différents degrés et, comme le contexte ne pose aucun repère, cet auto-repérage constitue un parcours circulaire impossible à arrêter, qui engendre la désignation du "haut-degré"¹⁰: le sujet présente la propriété à un degré impossible à déterminer autrement que comme le bon degré par rapport aux degrés possibles. On peut ainsi gloser l'exemple de la corde à l'Emphatique du Sujet de la manière suivante: "par rapport à l'ensemble des cordes susceptibles d'être longues, celle-ci se distingue comme étant longue" autrement dit "elle est incomparablement longue, indiciblement longue" ou encore "qu'est-ce qu'elle est longue!". En comparaison des cordes possibles (S_2 / S_x), la corde est identifiée comme longue par rapport au fait qu'une corde soit longue (auto-repérage discursif de la relation prédicative $\langle S_x, p \rangle$), sans que l'on puisse désigner cette longueur autrement qu'en pointant sur cette corde.

On notera que, outre les repérages discursifs, l'intonation permet aussi de distinguer les deux valeurs de l'énoncé *mbuum bii moo gudd*, "c'est cette

¹⁰ Sur le mécanisme du haut-degré, voir A.Culioli (1974: 8)

corde qui est longue" et "qu'est-ce qu'elle est longue cette corde!". En effet, alors que le premier énoncé correspondant à une focalisation du sujet porte l'intonation assertive normale en wolof qui se caractérise par une ligne plate (ou légèrement descendante) et basse, le second à valeur d'exclamation intensive porte une intonation spécifique (cf Rialland et Robert: 1997 et à paraître): on a soit introduction d'un point d'emphase (point haut localisé) sur le verbe (cf valeur d'intensif du verbe), soit une intonation caractéristique des énoncés intensifs, marqués par un relèvement de registre de l'ensemble de l'énoncé. Ce relèvement de registre est de plus caractérisé par un écrasement complet de la courbe qui produit un plateau haut continu tout au long de l'énoncé. Ce plateau correspond vraisemblablement à l'indication de la *portée* du morphème de focalisation initial sur l'ensemble du noyau prédicatif (intensification du verbe) et non plus simplement sur le sujet (focalisation du sujet). On note également que ce type d'énoncé ne comporte pas l'intonème final bas de l'assertion. Cette caractéristique intonative est cohérente avec l'analyse sémantique du haut-degré qui indique qu'on ne peut s'arrêter à une bonne valeur (assertion): en l'absence d'élément contextuel servant de repère, le sujet est identifié comme étant in(dé)finiment la bonne valeur, par rapport aux autres possibles.

On peut ainsi expliquer les différentes valeurs du morphème de focalisation du sujet par les différents contextes auquel il s'articule et qui lui servent de repère discursif, et représenter les différents cas d'enchaînement discursif de la manière qui suit. S_2 désigne ici le sujet syntaxique de l'énoncé focalisé, et p le procès. On peut en outre représenter l'énoncé qui lui sert de repère discursif par une relation prédicative avec un sujet et un prédicat. Ceux-ci peuvent être soit des variables qu'on indexera comme étant "x" (c'est-à-dire non spécifiées), soit des valeurs spécifiées que l'on désignera comme un sujet S'_2 et un prédicat q .

<i>Valeurs de l'énoncé</i>	<i>Valeur de la focalisation</i>	<i>Repère discursif</i>
• identification	S_2 / S_x est la bonne valeur	par rapport à $\langle ()_x, p \rangle$
• définition	$\langle S_2 / S_x, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle ()_x, ()_x \rangle$
• explication	$\langle S_2 / S_x, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle S'_2, q \rangle$
• exclam. intensive	$\langle S_2 / S_x, p \rangle$ est la bonne valeur	par rapport à $\langle S_2, p \rangle$

3. La focalisation du complément: complexité structurelle

3.1. Structure

L'Emphatique du Complément sert à la focalisation d'un complément. Le complément focalisé apparaît alors en premier dans l'énoncé : il est «sorti» de la relation prédicative et suivi de la marque flexionnelle d'Emphatique du Complément, elle-même suivie du reste de la relation prédicative. Autrement dit, la marque flexionnelle d'Emphatique du Complément se trouve à la soudure entre le complément extraposé (le focus) et la relation prédicative qu'elle détermine: elle indique que ce qui *précède* est le rhème, tout en portant les déterminations du verbe qui *suit* (marques de personne, d'aspect et de modalité). Cette structure complexe exprime la double relation marquée par la focalisation: relation syntaxique entre le complément et le reste de la relation prédicative, et relation hiérarchique entre le noyau informatif (le focus) et le reste de l'énoncé:

focus	←	focalisation + marque sujet	→	accord avec le prédicat	
<i>complément</i>		<i>Emphatique du Complément</i>		<i>reste de la relation prédicative</i>	
fii		laa		gis	gaynde (19a)
<i>ici</i>		<i>E.C.1SG</i>		<i>voir</i>	<i>lion</i>
c'est <u>ici</u> que j'ai vu un lion					

fii		lañu		gis	gaynde (19b)
<i>ici</i>		<i>E.C.3PL</i>		<i>voir</i>	<i>lion</i>
c'est <u>ici</u> qu'ils ont vu un lion					

On voit sur ces exemples que la marque de focalisation du complément varie selon la personne. A la 3ème personne, lorsque l'énoncé comporte un sujet lexical, on a le choix entre deux solutions: ou bien le sujet est sorti de la relation prédicative et topicalisé (par une intonation particulière suivie d'une pause), et la forme de l'Emphatique du Complément peut s'accorder (20a); ou bien le sujet est maintenu à l'intérieur de la relation prédicative et la forme de l'Emphatique du Complément ne s'accorde pas (20b):

beykat	yi,	tool	bi	lañu	bey	(20a)
<i>cultivateurs</i>	<i>les,</i>	<i>champ</i>	<i>le</i>	<i>E.C.3PL</i>	<i>cultiver</i>	
les cultivateurs, c'est le champ qu'ils cultivent						

tool **bi** **la** **beykat** **yi** **bey** (20b)
champ *le* *E.C.3SG* *cultivateurs* *les* *cultiver*
 c'est le champ que les cultivateurs cultivent

Ces cas de non accord constituent probablement des traces d'un fonctionnement initial de ce morphème de focalisation comme particule accompagnée de pronoms personnels. Dans l'énoncé ci-dessous en effet le sujet lexical commute, dans la relation prédicative, avec la marque flexionnelle:

Foc. _Sujet lexical

tool **bi** **la** **beykat** **yi** **bey** (21a)
champ *le* *E.C.* *cultivateur* *les* *cultiver*
 C'est le champ que les cultivateurs cultivent

Foc. + marque de sujet

tool **bi** **la** **- ñu** **bey** (21b)
champ *le* *E.C* *.3PL* *cultiver*
 C'est le champ qu'ils cultivent

Par la suite, particule et marques pronominales se sont amalgamées pour former une conjugaison (cf 1.2.). D'où la flexion en personne de la marque d'Emphatique du Complément et les énoncés comme (20a).

La nature du complément focalisé est variable: on peut avoir un nom ou un syntagme nominal, un pronom (tonique), un adverbe, un verbe ou même une proposition subordonnée. Dans les exemples ci-dessous l'élément focalisé est mis entre crochets::

[Yaw **moomu]** **la** **fas** **dee** **ca** **àll** **ba** (22)
Toi *lui+de* *E.C.3SG* *cheval* *mourir* *dan* *forêt* *la*
 C'est [toi celui dont] le cheval est mort en brousse

[Bi ma nekkee xale te ma bey sama toolu baay] **laa** **gis** **gaynde** (23)
Quand *père* *E.C.1SG* *voir* *lion*
 C'est [quand j'étais jeune et que je cultivais le champ de mon père] que j'ai vu le lion

3.2. Valeur

L'Emphatique du Complément est employé pour indiquer qu'un «complément», entendu au sens large d'un constituant syntaxique qui n'est ni sujet ni prédicat, est le focus. En reprenant l'analyse proposée pour la focalisation du sujet, on peut dire que ce paradigme indique une dissociation entre l'événement désigné par la relation prédicative qui est préconstruit, et la désignation qualitative de l'un de ses compléments, qui est assertée par l'énoncé à l'Emphatique du Complément.

3.2. Emplois

1. Désignation qualitative du complément (plus ou moins exclusive)
2. Questions en *-an*
3. Réponse ou reprise

On trouve l'Emphatique du Complément dans les cas classiques de focalisation du complément (désignation qualitative plus ou moins exclusive (exemples (19) et (23) ci-dessus) mais aussi, plus généralement, dès que le complément est en fonction rhématique, comme dans les questions dites *wh*-questions¹¹ (exemple (7) ci-dessus), ou que la relation prédicative a été préconstruite, par exemple en réponse ou en reprise (8). Les contraintes d'emplois sont donc beaucoup plus grandes que dans les langues où la focalisation est exprimée de manière analytique par une tournure qui dissocie morphologiquement l'identification du complément et la relation prédicative, comme dans le français "c'est lui | que j'ai appelé". Ces contraintes tiennent au fait que la focalisation du complément est exprimée en wolof par une conjugaison spécifique; elle ne peut pas être marquée uniquement par l'intonation. Dès lors cette conjugaison apparaîtra dès que le complément constitue l'élément informatif de l'énoncé ou dès que la relation prédicative est préconstruite.

¹¹ Il existe en wolof, deux séries parallèles de morphèmes interrogatifs en *-an* et en *-u*, qui commandent deux types de conjugaisons différentes, respectivement l'Emphatique du Complément ou du Sujet (selon les cas) et l'Aoriste; les premières indiquent une focalisation, la seconde une absence de repérage énonciatif. *Mutatis mutandis*, on peut comparer ces deux types d'interrogations au français "qui est-ce qui a pris?" vs "qui a pris". L'Emphatique du Complément constitue la conjugaison normale employée dans les questions ouvertes avec les morphèmes interrogatifs en *-an*. Le complément est alors bien en tête d'énoncé, sorti de la relation prédicative, et l'énoncé constitue un appel (interrogation) à la désignation parmi un ensemble de valeurs possibles.

Loolu rekk laa gëm léegi (24)
Cela seulement E.C.1SG croire maintenant
 Désormais, c'est la seule chose en laquelle je crois

Waxuma dara, dara laa waxul (25)
Dire+NEG1SG chose, chose E.C.1SG dire+SUFF.NEG.
 Je n'ai rien dit, je n'ai (absolument) rien dit

Comme tous les paradigmes focalisants, qui expriment une *identification*, l'Emphatique du Complément est également employé tout naturellement dans les prédicats non verbaux (cf 5.3.).

4. L'Emphatique du Verbe: prédication et focalisation

4.1. Des emplois contradictoires: y a-t-il une focalisation du verbe?

L'analyse de l'Emphatique du Verbe est *a priori* la plus problématique. Cette conjugaison présente en effet des emplois apparemment contradictoires qui vont d'une valeur explicative fortement marquée (26) à une valeur de simple prédication¹² (27):

dama jàng (26) **dama xiif** (27)
E.V.1SG étudier E.V.1SGavoi -faim
 c'est que j'ai étudié j'ai faim

A cette difficulté s'en ajoute une autre: dans certains cas, on ne voit pas, hors contexte, ce qui différencie l'Emphatique du Verbe du Parfait qui tous deux semblent pouvoir prendre une valeur de simple prédication:

jigeen jii, dafa ñaaw Emphatique du Verbe (28a)
femme cette, E.V.3SG être-laid
 elle est laide cette femme

jigeen jii, ñaaw na Parfait (28b)
femme cette, être-laid PFT3SG
 elle est laide cette femme

¹² Sur la question des valeurs aspecto-temporelle, voir 5.1.

Face à cette déroutante disparité d'emploi de l'Emphatique du Verbe, les analyses précédentes ont privilégié l'un ou l'autre des types d'emploi. Ainsi, S. Sauvageot propose de voir dans l'Emphatique du Verbe une conjugaison qui exprime "l'état acquis" et qui est utilisée "pour indiquer qu'une qualité, un état se réfère au sujet" (1965: 107). Cette analyse convient bien au second type d'emploi mais ne suffit pas, telle quelle, à expliquer les premiers. C.M. Njie au contraire ne retient que la valeur explicative (1985: 126). Par ailleurs, les emplois très courants comme "simple" prédication ont amené certains auteurs à considérer l'Emphatique du Verbe comme la forme de base du système, non marquée du point de vue de la focalisation et correspondant à un "mode d'énonciation neutre" (Diouf, 1985: 39-44). Cependant, aucune de ces analyses ne permet de rendre compte de l'ensemble des valeurs prises par cette conjugaison. Enfin, l'appellation d'Emphatique du Verbe a été proposée apparemment en premier par A. Dialo (1981) et est fréquemment retenue mais sans que ne soit fournie d'analyse détaillée. Qu'en est-il alors de la focalisation dans ces emplois à valeur de simple prédication?

Seule une étude fine des *contextes* d'emploi permet d'éclairer le fonctionnement de l'Emphatique du Verbe. Or les emplois comme simple prédication n'apparaissent que dans certains contextes (Robert 1991: 69-116). D'une manière générale, tout comme pour l'Emphatique du Sujet, la définition proposée pour la focalisation permet de rendre compte des divers emplois de l'Emphatique du Verbe, si l'on tient compte à la fois des conditionnements sémantiques opérés par le type de procès et des modes variables d'articulation au contexte qui produisent un jeu particulier entre repère interne (préconstruit) et repère discursif.

4.2. Valeurs d'emploi

On peut résumer les différentes valeurs des énoncés à l'Emphatique du Verbe en les ramenant à trois grands cas:

1. Valeur de prédication qualitative:
 - qualification du sujet (30)
 - qualification d'une situation donnée (31)
 - ou rectification du verbe (32)
2. Valeur intensive "vraiment" (33) (34)
3. Explication (35) (36) (37) (38) (39)

Le premier type d'emploi correspond à l'un des rares cas où l'Emphatique du Verbe apparaît non seulement de manière autonome mais sans même s'articuler à aucun énoncé préalable: il est à l'initiale absolue d'un

dialogue ou d'un récit. Il sert alors à définir le sujet S_2 en lui attribuant une propriété, S_2 renvoyant à un substantif déterminé, défini situationnellement (30). L'Emphatique du Verbe constitue la conjugaison normale, banale, des verbes d'état exprimant une qualité. L'opposition avec le Parfait (29) montre que l'Emphatique du Verbe correspond ici à une prédication de qualité à valeur définitoire, par opposition à une prédication circonstancielle:

Ragal **na** **ko** (29)
Avoir-peur *PFT3S* *le*
 Il a peur de lui [*en la circonstance, il manifeste une telle qualité*]

Dafa **ragal** (30)
E.V.3SG *avoir-peur*
 C'est un trouillard

La prédication qualitative peut servir à définir non seulement un sujet déterminé mais également une situation dont on vient de parler:

Loo **bëgg?** (31)
Que+ AOR2SG *vouloir?*
 - Qu'est-ce que tu veux?

Dama **laa** **soxla**
E.V.1SG *te+JONCTEUR* *avoir-besoin*
 - J'ai besoin de toi.

Dans un balancement ou en reprise, l'Emphatique du Verbe peut également être utilisé pour rectifier une assertion portant sur le verbe: la conjugaison exprime là encore une prédication qualitative, le verbe étant ici sélectionné pour ses propriétés lexicales:

Waxuma **la** **sax** **rekk** **lekk,** **dama** **ko** **wann** (32)
Dire+ NEG1SG *te* *même* *seulement* *manger,* *E.V.1SG* *le* *dévoré*
 Je ne l'ai pas "mangé", je l'ai "dévoré"
 [lit. : je ne te dis pas seulement "manger", je l'ai "dévoré"]

On peut rattacher à cette valeur de prédication qualitative, un deuxième type d'emploi où l'Emphatique du Verbe prend une valeur intensive "vraiment". Précisons que dans ce cas, par différence avec le Parfait (cf 1.3), le « vraiment » renvoie non pas à l'atteinte d'un résultat visé, mais à la

qualification du sujet: ce dernier correspond vraiment à la définition de ce qui a la qualité prédiquée:

Lii ma wax, dafa wóór (33)
Cela AOR1SG dire, E.V.3SG, être-sûr
 Ce que j'ai dit, c'est (vraiment) sûr

Cette valeur intensive n'apparaît pas à l'initiale d'un récit mais généralement à l'intérieur d'un débat ou dans une situation par rapport à laquelle il s'agit d'argumenter. Suivant les cas et la coïncidence ou non-coïncidence entre la situation initiale et la prédication ainsi définie, l'argument exprimé à l'Emphatique du Verbe peut prendre cette valeur "vraiment" ou une valeur "trop". On pourra rapprocher ce phénomène des cas où, en français, "bien" est utilisé pour argumenter négativement, comme dans "il est bien tard" qui peut signifier "il est trop tard pour cela":

[à quelqu'un qui propose d'aller se promener]

Dafa guddee (34)
E.V.3SG être-tard
 Il est (trop) tard

Ces différents exemples renvoient tous à ces cas où l'Emphatique du Verbe est employé dans des énoncés syntaxiquement indépendants. De manière remarquable, ces emplois en énoncé indépendant sont impossibles pour les *verbes d'action* car, d'après les commentaires donnés par les informateurs, avec l'Emphatique du Verbe, à eux seuls, ces verbes ne forment *pas un énoncé complet*. Ils ne peuvent donc apparaître à l'Emphatique du Verbe de manière isolée: il leur faut s'articuler à un énoncé précédent ou suivant. On les trouve très typiquement dans le troisième type d'emploi où l'Emphatique du Verbe est employé dans une articulation discursive, avec une valeur explicative. Hors contexte un verbe d'action à l'Emphatique du Verbe sera d'ailleurs régulièrement traduit par "c'est que..." (ex 26).

Cette valeur explicative est possible pour tous les types de procès: verbes d'action et verbes d'état comme par exemple *xam* "savoir" dans l'exemple suivant:

Moo nijaay loolu de gëmatuma ko. Wande amin! Damaa xam ne (35)
yëndoo xüf, fanaanoo xiif... jigul yonent, waxuma la nit simpal!
 Mon oncle à cela je n'y crois plus. Mais amen! **C'est que je sais** que passer la journée à avoir faim, passer la nuit à avoir faim... cela ne peut réussir au

prophète, (alors) à un simple humain, je ne te dis pas!

Dans ces emplois, l'Emphatique du Verbe s'articule toujours à un énoncé (ou à une situation) posé au préalable. Il sert alors à expliquer, justifier cet état de fait posé précédemment (36). On le trouve en protase (37) ou apodose (38, 39) mais, dans tous les cas, il indique que l'on *remonte à la source causale* de la première situation posée.

- **Lutax** **ngay** **ñibbisi ?** (36)
Pourquoi *AOR2SG+INACC* *rentrer-à-la-maison ?*

- **damaa** **xiif.**
E.V.1SG *avoir-faim*
 -Pourquoi est-ce que tu rentres ?
 -(c'est que) j'ai faim.

Dafa **sàcc,** **ñu** **kaaf** **ko** (37)
E.V.3SG *voler,* *AOR3PL* *encager* *le*
il a volé (donc) on l'a mis au trou

Sama **jëkkër** **nekku** **fi,** **dafa** **dem** **àll** **ba** (38)
Mon *mari* *se-trouver+ NEG3SG* *ici,* *E.V.3SG* *aller* *forêt* *la*
 Mon mari n'est pas là, il est parti en brousse

Moytul **paaka** **bi,** **dafa** **ñaw** **de!** (39)
Eviter+IMPER *couteau* *le,* *E.V.3SG* *être-tranchant* *PARTIC.!*
 Fais attention au couteau (car) il est tranchant!

Sur ce dernier exemple on entrevoit les liens qui existent entre valeur explicative et prédication qualitative typique des verbes d'état. Dans une articulation à un autre énoncé, en effet, le rappel de la qualité du couteau suffit à en faire une justification de la situation qui a été posée antérieurement: c'est parce qu'il est "vraiment" tranchant qu'il faut faire attention au couteau.

4.3. La focalisation du verbe: analyse unitaire et conditionnements

Du point de vue structurel, nous avons posé qu'il y avait focalisation lorsque l'un des constituants phrastiques assumait dans l'énoncé une *double fonction*, à la fois syntaxique et rhématique (informationnelle). L'énoncé focalisé correspond donc à une assertion particulière présentant une double

structuration et une distinction entre deux noyaux relationnels à l'intérieur de l'énoncé: le centre syntaxique de l'énoncé (le prédicat) et le noyau informatif (le focus).

Du point de vue sémantique, l'analyse de l'Emphatique du Sujet a permis de montrer que dans l'énoncé focalisé, la relation prédicative était présentée comme préconstruite (elle n'est pas l'objet de l'assertion) et que l'objet de l'assertion résidait dans l'*identification qualitative* de l'élément focalisé. Pour ce qui est de l'élément focalisé, la dissociation structurelle marquée par la focalisation correspond sémantiquement à une dissociation entre l'*existence* (préconstruite) et la *désignation qualitative* (assertée) de l'élément focalisé, autrement dit entre le *temporel* et le *notionnel*: "quelqu'un est parti" (événement préconstruit) et "ce quelqu'un, c'est Momar" (désignation notionnelle). Ce point est particulièrement important pour comprendre la focalisation du verbe.

Cette analyse permet en effet d'expliquer les emplois de l'Emphatique du Verbe. Dans les termes que nous venons de poser, il s'agit bien d'une focalisation du verbe. La grande difficulté de l'analyse tient au fait que, dans l'énoncé, le verbe cumule plusieurs fonctions: il a à la fois (1) une fonction lexicale (valeur notionnelle), (2) une fonction de centre syntaxique (élément central de la relation prédicative, au sens syntaxique), (3) une fonction d'opérateur énonciatif (porteur de déterminations temporelles et modales) et il tend, en outre, à être le noyau de l'assertion (le rhème). Cette vocation rhématique du verbe est d'ailleurs à la source de confusion sur l'emploi des termes de prédicat et de prédication: ceux-ci sont en effet employés tantôt dans un sens syntaxique pour référer à une relation prédicative, tantôt dans une acception "énonciative" pour référer au noyau assertif et à l'opération par laquelle le locuteur, par son énoncé, asserte quelque chose qu'il présente comme l'information qu'il apporte, autrement dit pour désigner le rhème. Nous n'employons ici le terme de prédicat que dans son acception syntaxique. Le prédicat a vocation à jouer le rôle du rhème et à porter l'information présentée comme l'objet de l'assertion. Mais c'est une tendance, ce n'est pas une fonction régulière, comme le montrent précisément les cas de focalisation où un autre constituant syntaxique est marqué explicitement comme étant le rhème.

Quel est alors le sens d'une focalisation du verbe en fonction prédicative? Si l'on reprend l'analyse proposée ci-dessus, on parlera de focalisation du verbe lorsque, dans un même énoncé, il y a dissociation entre existence et désignation du procès de sorte que le procès est *préconstruit* en

tant qu'événement (son existence n'est pas l'objet de l'assertion), et *désigné* par l'assertion pour ses propriétés lexicales (et donc notionnelles). On peut ainsi paraphraser l'exemple (33) de la manière suivante: "j'ai fait quelque chose" (événement préconstruit) et "ce que j'ai fait, c'est 'dévorer'" (désignation qualitative de l'action). L'assertion correspond alors à une identification qualitative du procès dont l'ancrage temporel, qui n'est pas l'objet de l'assertion, est préconstruit. L'énoncé focalisé véhicule donc en arrière-plan une relation prédicative présentée comme déjà validée, indépendamment de l'énonciateur et versée au compte d'un savoir commun: il correspond à une assertion qui en cache une autre. Cette caractéristique permet d'expliquer les effets argumentatifs relevés pour l'Emphatique du Verbe (cf Robert 1991: 92-6 et 110-2). Celui-ci est fréquemment utilisé dans des justifications qui prennent une allure de rappel d'évidence ("c'est normal que ce soit ainsi"), voire de reproche ("tu devrais le savoir, c'est un fait connu"). En résumé, par la focalisation, le procès est donc sélectionné pour ses propriétés qualitatives (lexicales) et non pas aspecto-temporelles.

Cette analyse permet d'abord d'expliquer les affinités des formes de focalisation du verbe avec les verbes d'état exprimant une qualité ("être laid", "être tranchant", "avoir faim"...). On a alors une coïncidence entre le sémantisme de la conjugaison indiquant une désignation qualitative et le sémantisme propre du verbe de qualité. L'exemple (29-30), avec le verbe *ragal* ("avoir peur"), montre bien que, par différence avec le Parfait ("il a peur en la circonstance"), l'Emphatique du Verbe sert à exprimer une prédication qualitative ("c'est un trouillard"). De plus, dans la focalisation du verbe, le procès étant sélectionné pour ses propriétés qualitatives, il est normal que cette forme soit très largement employée dans les langues qui, comme le wolof, ne possèdent pas par ailleurs, dans leur système, de forme verbale indiquant une simple prédication.

Cette analyse permet en outre de comprendre les contraintes observées pour les verbes d'action. Contrairement aux verbes d'état, avons nous dit, ceux-ci ne peuvent pas apparaître seuls à l'Emphatique du Verbe, car dans ce cas ils ne forment pas un énoncé complet; ils doivent s'articuler à un autre énoncé. Cette contrainte tient au fait que, par différence avec les verbes d'état, les verbes d'action renvoient toujours à un *événement* qui s'inscrit dans le temps; qu'ils soit duratifs ou ponctuels, ils ont toujours un déroulement temporel. Dans la mesure où l'Emphatique du Verbe sert à souligner les propriétés qualitatives d'un procès dont l'existence dans le temps doit être préconstruite (repère interne de l'énoncé focalisé), ces verbes d'action ne peuvent pas être employés directement à l'Emphatique du Verbe: il faut que

le contexte préalable ait *préconstruit leur inscription dans le temps* et présente un repère *discursif* correspondant à cette préconstruction événementielle. Les verbes d'action à l'Emphatique du Verbe apparaissent ainsi typiquement soit en rectification, soit dans une articulation (à valeur causale, nous y reviendrons). Ainsi, dans l'exemple (38) notamment, la proposition à l'Emphatique du Verbe ("il est parti en brousse") s'articule à une première proposition ("mon mari n'est pas là") qui sert de repère discursif d'où l'on infère qu'il s'est produit un événement (préconstruit): le locuteur définit alors qualitativement cet événement, "c'est qu'il est parti en brousse". Dans le cas d'un verbe d'état qui n'implique pas de déroulement temporel, prédiquer une qualité suffit à poser l'existence (réelle ou discursive) de l'objet dont on parle: la contrainte d'existence préalable se manifeste ici par le fait que le sujet syntaxique doit être défini situationnellement comme nous l'avons souligné (cf 4.2.).

La deuxième particularité de la focalisation du verbe tient à ce que, du fait de sa fonction syntaxique nodale dans la phrase, le verbe focalisé tend à entraîner *l'ensemble de la relation prédicative* dans le noyau rhématique. D'un point de vue discursif, un énoncé où le verbe est focalisé correspond donc très souvent à un *focus phrastique* ("sentence focus"), comme dans "c'est que j'ai faim..." (exemple 36) et rarement à un simple focus du verbe, tel qu'on le voit par exemple dans "c'est dévoré que j'ai fait" (exemple 32). En ce cas, l'opération marquée par la focalisation correspond toujours bien à une identification, mais c'est *l'ensemble de la relation prédicative* R (sujet S_2 et prédicat p) qui constitue une identification qualitative et dont l'existence est préconstruite; l'énoncé prend alors une valeur causale. Les emplois à valeur causale des formes de focalisation du verbe sont d'ailleurs les plus courants dans les langues qui présentent une forme de focalisation du verbe. Ils s'expliquent par le sémantisme de la focalisation et l'articulation discursive de l'énoncé.

Ces focus phrastiques apparaissent en effet dans deux types de contexte. Si l'énoncé focalisé ne s'enchaîne à aucun énoncé préalable (repère discursif = $\emptyset$), comme à l'initiale d'un dialogue ou d'un récit, on a alors une valeur de définition qualitative de la *situation*; d'où par exemple les emplois de l'Emphatique du Verbe pour ouvrir un conte qui permettent en outre de présenter les événements racontés comme préconstruits indépendamment du récit qu'en fait l'énonciateur. Si l'énoncé s'articule à une autre relation prédicative R', on a alors une relation de repérage interpropositionnel, comme dans l'exemple (38): par rapport à "fais attention" (R'), c'est que "le couteau (défini situationnellement) est tranchant" (R). Le repère discursif ne

coïncide pas strictement avec le préconstruit (repère interne)_mais l'induit. D'après ce qu'a montré A.Culioli (1986-87), les relations entre propositions se ramènent à deux cas élémentaires, celle de circonstance et celle de causation (en plus de l'absence de relation, évidemment). Or avec l'Emphatique du Verbe, d'une part l'ancrage temporel du procès est préconstruit (il ne s'agit donc pas des circonstances de l'événement) et l'identification est de nature qualitative; d'autre part, dans le cas d'une articulation à un autre énoncé, c'est l'ensemble de la relation prédicative qui est entraîné dans le repérage: l'Emphatique du Verbe établit donc un rapport entre des relations prédicatives *dans leur globalité* et non entre des éléments (par exemple le moment ou le lieu) de ces énoncés. Dès lors, le repérage interpropositionnel n'est pas de nature circonstancielle mais causale: la prédication causale est effectivement de nature qualitative.

D'une manière générale, on peut analyser les trois grands types d'emploi de l'Emphatique du Verbe en fonction des repérages discursifs. Il existe trois types de spécifications possibles du repère discursif auquel s'articule l'énoncé à l'Emphatique du Verbe (R). De ces trois types de spécifications procèdent les trois valeurs fondamentales de cette conjugaison:

- 1) Si l'énoncé à l'Emphatique du Verbe ne s'articule à aucune autre proposition précédente (repère discursif = $\emptyset$), il prend une valeur de prédication qualitative définitoire (qualification du sujet ou définition de la situation dans le cas d'un focus à portée phrastique);
- 2) S'il est comparé à une autre valeur du même procès (R/R), comme par exemple dans le cas d'un doute ou d'un débat sur un objet donné, il prend une valeur intensive "vraiment" (on prédique la bonne valeur sur du déjà prédiqué);
- 3) S'il s'articule à une autre proposition (R'), il prend une valeur causale.

La relation prédicative par rapport à laquelle est posée R, et qui constitue le repère discursif, peut donc être absente ($\emptyset$ = initiale absolue), identique (R) ou différente (R'):

Typologie des repérages discursifs de l'E.V. et valeurs :

R/$\emptyset$	R/R	R/R'
définition	"vraiment"	causalité

5. Contraintes et conditionnements

5.1. Focus et aspect

La préconstruction d'existence proposée pour l'analyse de la focalisation permet de plus de rendre compte de la valeur aspecto-temporelle des conjugaisons Emphatiques du wolof. Comme toutes les autres conjugaisons de cette langue, celles-ci ont toutes valeur d'accompli du présent; ce qui se traduit par une valeur de passé pour les verbes d'action, et une valeur de présent pour les verbes d'état. Ces conjugaisons requièrent l'adjonction d'un suffixe (-y) pour renvoyer à de l'inaccompli: en wolof, l'inaccompli est donc une forme dérivée à partir des conjugaisons non marquées qui constituent la base du système verbal et ont valeur d'accompli. Sans rentrer ici dans le détail des analyses, on peut poser que les différentes conjugaisons affirmatives du wolof correspondent à trois modes différents de construction de la valeur aspectuelle d'accompli (cf Robert 1991: 310-4): le Parfait indique l'état résultant, il est incompatible avec le suffixe -y d'inaccompli; le Présentatif et l'Aoriste renvoient à une saisie en bloc du procès; dans le cas des Emphatiques, c'est la valeur spécifique de l'opération de focalisation qui construit la valeur d'accompli.

En effet, la focalisation préconstruit la relation prédicative, et donc le verbe, comme événement. Pour ce qui est des processus dynamiques, si l'action est vraie préalablement au moment où je parle, c'est qu'elle est accomplie et donc révolue¹³. Par contre, une qualité, pour être vraie préalablement n'est pas pour autant révolue, d'où la valeur de présent des verbes d'état. On peut également exprimer cette caractéristique de la focalisation en disant que pour ramener le verbe à ses propriétés de désignation qualitative, il faut qu'il y ait une stabilisation aspectuelle du type de celle marquée par l'accompli. Ainsi, la préconstruction d'existence inhérente à la focalisation permet d'expliquer la dissymétrie du système aspectuel du wolof dans lequel l'accompli est exprimé par une marque zéro (car il est construit ici par l'opération de focalisation), alors que l'inaccompli est une forme dérivée à l'aide d'un suffixe. En effet, pour renvoyer à un procès inaccompli, ces conjugaisons Emphatiques requièrent l'adjonction du suffixe -y d'inaccompli.

	<i>Accompli (Ø)</i>	<i>Inaccompli (-y)</i>
E.S. 1sg	maa dem	maa-y dem
	c'est moi qui suis parti	c'est moi qui pars
E.C. 1sg	foofu laa dem	foofu laa-y dem

¹³ Pour plus de détails sur les types de procès et le problème de l'aspect, voir Robert (1991: 115 et 303-314).

	c'est là que je suis parti	c'est là que je pars
E.V. 1sg	dama dem	dama-y dem
	c'est que je suis parti	c'est que je pars

5.2. Focus, négation et préconstruction

En wolof, l'ensemble des marques de négation présentent en commun un élément *-u-* qui constitue vraisemblablement la marque originelle de négation. Ce morphème est probablement à rapprocher du morphème spatial *-u* d'indétermination dans l'espace (Robert, 1991: 277 et 1997). Mais l'expression de la négation constitue un système complexe dans cette langue car on a à la fois des conjugaisons négatives et des marques négatives non flexionnelles (affixes ou particules) employées avec des conjugaisons affirmatives. On ne rentrera pas ici dans le détail de cet ensemble qui est présenté dans (Robert 1990). Mais il est intéressant de signaler différents phénomènes qui concernent les liens entre focalisation et négation.

Le wolof possède donc des marques négatives non flexionnelles qui se combinent avec toutes les conjugaisons affirmatives (y compris focalisantes) sauf le Parfait. Il s'agit d'un suffixe négatif (*-ul*) qui est affixé au lexème verbal; d'un morphème négatif inaccompli (*dul*), inséré entre la forme verbale fléchie et le lexème verbal, et enfin, d'un morphème spécifique *bu* pour la défense, qui morphologiquement se combine avec les conjugaisons exprimant l'injonction, à savoir l'Impératif (2èmes personnes) et l'Aoriste (conjugaison complète) et peut recevoir en outre le suffixe d'inaccompli. Le système verbal comporte de plus trois conjugaisons négatives qui représentent en fait deux conjugaisons différentes (dont une focalisante) plus une conjugaison dérivée de l'une d'entre elles avec le suffixe d'inaccompli.

La négation en wolof

	Conjugaisons négatives	Affixes négatifs + conj. affirmatives	Injonction
Acc.	Négatif	suffixe verbal <i>-ul</i>	<i>bu</i> + Impératif
	Négatif Emphatique		<i>bu</i> + Aoriste
Inacc	Négatif Emphatique	morphème <i>dul</i>	<i>bu</i> +inacc+Impér.
.	+ suffixe inaccompli (<i>-y</i>)		<i>bu</i> +inacc+Aor.

La dissymétrie formelle de ce système, qui présente pour la négation à la fois des conjugaisons spécifiques et des formes dérivées construites à partir des conjugaisons affirmatives, recouvre une différence quant à la portée de la négation par rapport à l'assertion:

(1) Dans le cas des *affixes* négatifs, on a affaire à une *affirmation*. La négation porte alors sur le verbe en tant que centre syntaxique mais n'affecte pas l'assertion marquée par les conjugaisons. Ainsi, les trois Emphatiques peuvent recevoir le suffixe négatif mais, conformément à la structure, la portée de la négation se limite alors au verbe (noyau syntaxique) et la modalité focalisante ("c'est ... qui/ que...") est préservée car le noyau assertif est hors négation. Par cette structure, on ne nie pas l'assertion focalisée (*"ce n'est pas moi qui suis parti"¹⁴), on affirme un prédicat négatif ("c'est moi qui ne suis pas parti" ou "c'est le pain qu'il n'a pas mangé").

L'énoncé prend une valeur d'accompli pour *-ul* ("c'est moi qui ne-suis-pas-parti") et une valeur d'inaccompli pour *dul* ("c'est moi qui ne-vaïs-pas-partir"). Ainsi pour l'Emphatique du Sujet, on aura les formes suivantes à la 1ère personne du singulier:

<i>Affirmatif</i>	+ <i>suffixe négatif</i>	+ <i>morphème négatif dul</i>
maa dem	maa dem ul	maa dul dem
"c'est moi qui suis parti"	"c'est moi qui ne suis pas parti"	"c'est moi qui ne vaïs pas/n'ai l'habitude de partir"

(2) En revanche, dans le cas des *conjugaisons* négatives, la négation porte sur l'assertion même et affecte le noyau assertif (le rhème). Si le rhème réside dans l'atteinte dans le temps du terme du procès, on emploie, pour l'affirmatif, la conjugaison baptisée Parfait et pour le négatif, une conjugaison spécifique, le Négatif, indiquant que l'accomplissement du procès n'est pas vrai ("n'est pas le cas") au moment où l'on parle (*je ne suis pas en train de fumer* ou *je n'ai pas fumé jusqu'à maintenant*). La conjugaison (non focalisante) "Négatif" est donc le symétrique négatif du Parfait:

Négatif

Tóxuma,	damay	fo	(40)
<i>fumer+NEG.1SG.,</i>	<i>E.V..1SG+INACC</i>	<i>jouer</i>	
Je ne suis pas en train de fumer, je joue (avec la cigarette)			

¹⁴ Un tel énoncé indiquant la négation de l'élément focalisé s'exprime en wolof par une tournure périphrastique complexe, avec le morphème *du* ("ce n'est pas") comme centre d'assertion suivi du pronom tonique, lui-même suivi de la relation prédicative à l'Emphatique du Sujet: *du moom moo dem* "ce n'est pas lui qui est parti" (lit. "ce n'est pas lui, c'est lui qui est parti").

¹⁵ Le moment de référence du procès est indéterminé et autre que celui de l'énonciation: on peut ainsi expliquer la valeur de futur que l'on trouve à côté de la valeur de générique.

construit un noyau prédicatif (au sens de noyau de l'assertion) non verbal (cf Robert, 1991: 274-5). En présence d'un verbe plein, il permet d'indiquer la dissociation caractéristique de la focalisation, entre existence (*d-*) et désignation (verbe). En l'absence de verbe, il fonctionne comme copule prédicative et est effectivement utilisé dans les prédicats non verbaux à valeur de prédication qualitative (voir ci-dessous 5.3.). Ces valeurs de l'Emphatique du Verbe, formé avec *d+a*, se retrouvent avec la conjugaison négative formée avec *d+u* (marque de négation) que l'on considérera donc comme une conjugaison focalisante, baptisée pour cette raison "Négatif Emphatique". Le Négatif Emphatique est en outre c'est la seule forme possible pour exprimer une focalisation négative c'est-à-dire la négation d'un élément focalisé: soit directement lorsqu'il s'agit d'une focalisation négative du verbe (exemple 41), soit par périphrase lorsqu'il s'agit d'une focalisation négative du sujet ou du complément (voir note 15).

D'autre part, au négatif, l'inaccompli passe nécessairement par une périphrase (cf morphème *dul* ou conjugaison en *dumay*, exemple 42) qui, selon nous, est elle aussi à analyser comme une focalisation du fait de la présence dans sa structure du morphème prédicatif *d-*. Enfin, les affixes négatifs s'emploient de manière préférentielle avec les conjugaisons emphatiques, ce qui est également cohérent avec la description que nous proposons de la focalisation marquée par les conjugaisons emphatiques (identification avec préconstruction de l'existence): la négation comme la focalisation comportent une forme de préconstruction.

En effet, la focalisation, la négation et l'inaccompli semblent constituer différents cas de validation du procès avec *préconstruction*. La focalisation indique la désignation qualitative d'un élément de l'énoncé (c'est la "figure") dont l'existence est préconstruite (c'est "l'arrière-plan"); l'inaccompli indique la non-atteinte du terme du procès, ce qui suppose en arrière-plan la préconstruction d'une représentation de ce terme; la négation enfin, valide non-p ce qui implique une forme de préconstruction du procès p. Ces différentes opérations semblent ainsi présenter un schéma commun qu'il conviendrait d'étudier. Elles constituent en effet des opérations à double stratification par lesquelles la validation qui fait l'objet de l'assertion suppose la présence d'une forme du procès en *arrière-plan*. On a donc ici, au niveau de morphèmes grammaticaux, une architecture sémantique complexe en relief: ce qui est désigné (la "figure") prend son sens par rapport à une configuration qui est présente en arrière-plan (le préconstruit). Dans le cas de la focalisation, c'est l'existence d'un procès (p_x) qui constitue l'arrière-plan sur lequel est opérée la désignation (qualitative) du procès p; dans le cas de

l'inaccompli, c'est p' le complémentaire temporel du procès qui constitue l'arrière-plan par rapport auquel est validé le procès p; enfin, dans le cas de la négation, c'est le procès p qui constitue l'arrière-plan par rapport auquel est validé non-p. La spécificité de la focalisation tient au fait que le préconstruit y est de nature *prédicative*.

5.3. Focalisation et prédicats non verbaux

L'analyse de la focalisation comme désignation qualitative permet d'expliquer l'emploi de toutes les conjugaisons focalisantes dans les énoncés à prédicats non verbaux en wolof (comme par exemple dans *c'est mon ami* ou *il est médecin*): ces énoncés nominaux correspondent en effet, à une prédication *notionnelle*, et donc à une désignation qualitative par excellence.

De fait, contrairement à ce que laissent supposer la plupart des descriptions, l'Emphatique du Complément n'a pas le monopole des énoncés à prédicats non verbaux en wolof. On relève, en effet, cinq conjugaisons possibles dans ce type d'emploi:

1. le Présentatif
2. l'Emphatique du Complément
3. l'Emphatique du Sujet avec suffixe d'inaccompli (-y)
4. l'Emphatique du Verbe à l'inaccompli (-y)
5. le Négatif Emphatique

Dans ces énoncés nominaux, les différentes conjugaisons ne sont pas interchangeables. Elles gardent leurs valeurs sémantiques spécifiques qui sont conformes à leurs emplois verbaux. Ainsi, le Présentatif (seule conjugaison non focalisante employée dans les énoncés nominaux) sert à *localiser* un élément X en un lieu Y. L'Emphatique du Complément *définit* X comme étant un Y ("X est Y") (exemple 43). L'Emphatique du Sujet *identifie* X avec Y parmi un ensemble de possibles ("X par rapport à d'autres = Y"); il exprime alors soit l'identité (44, 45), soit l'intensif (46). L'Emphatique du Verbe prédique sur X la qualité d'être Y comme *explication* d'une situation (47). Enfin le Négatif Emphatique *nie l'identification* entre X et Y (48)

<i>Conjugaison</i>	<i>Valeur du prédicat non verbal</i>
Présentatif	localisation
Emphatique du Complément	définition
Emphatique du Sujet	identification (identité ou intensif)
Emphatique du Verbe	explication (par la qualité)

Négatif Emphatique

négation de l'identification

Je n'examinerai pas ici les emplois non verbaux du Présentatif car il ne s'agit pas d'une conjugaison focalisante; il suffit de préciser qu'il exprime une localisation, en emploi verbal comme en emploi non verbal (*Marie est dans sa chambre*), qui le distingue nettement des Emphatiques. En ce qui concerne l'Emphatique du Complément et l'Emphatique du Sujet, ils ne sont pas interchangeables, contrairement à ce que pourrait laisser penser la traduction. Ainsi, l'Emphatique du Sujet ne serait pas possible (cf 43b) dans l'énoncé suivant à l'Emphatique du Complément (43a):

Man, nit laa (43a)
Moi être-humain E.C.1SG
 Moi, je suis un être humain

*** Man maay nit** (43b)
** Moi E.S..1SG+INACC être-humain*

La comparaison est éclairante. En effet, on ne peut pas avoir ici l'Emphatique du Sujet, ou alors avec un contexte très contraint, car l'énoncé voudrait dire, "c'est moi (par contraste avec d'autres) qui suit un être humain". Il supposerait une identification entre "moi" et la classe "être humain" (*man = nit*), comme dans l'exemple suivant où il y a effectivement identité entre les deux termes, *Tugël = France*

- **Tugël mooy lan ?** (44)
France E.S.3sg+INACC quoi ?
 - Qu'est-ce que c'est « Tugël » ? (Qu'est-ce que ça veut dire "Tugël"?)
 - **Tugël mooy France**
France E.S.3SG+INACC "France"
 - « Tugël » c'est la France

Ainsi, en emplois non verbaux, l'Emphatique du Complément sert à définir le sujet ("X est un Y"), tandis que l'Emphatique du Sujet exprime une identité qualitative entre le sujet et le prédicat ("X = Y", "X et Y c'est la même chose"). Dans les deux cas il s'agit donc d'une prédication qualitative, ce qui est conforme à la valeur sémantique de la focalisation en générale. Mais on relève une dissymétrie entre les deux types de prédication. Celle-ci peut s'expliquer par la différence entre les deux flexions: l'Emphatique du Sujet exprime une ici prédication à valeur équative qui vient du fait qu'avec

cette conjugaison, le focus correspond au sujet et sert à l'identifier; tandis que, dans le cas de l'Emphatique du Complément, le focus n'a pas le même rang que le sujet, il n'y a pas identité entre les deux; la prédication à valeur qualitative est alors marquée par une dissymétrie entre les deux éléments de la relation prédicative: l'un sert à définir l'autre.

On opposera ainsi, l'exemple suivant où, à l'inverse du précédent, seul l'Emphatique du Complément est possible:

Ndar	ak	Saint-Louis	benn	la	(45a)
<i>Saint-Louis</i>	<i>avec</i>	<i>"Saint-Louis"</i>	<i>un</i>	<i>E.C.3SG</i>	

Ndar et Saint-Louis c'est la même chose (définition)
[lit. Ndar et Saint-Louis c'est un]

* Ndar	ak	Saint-Louis	mooy	benn	(45b)
<i>* Ndar</i>	<i>avec</i>	<i>"Saint-Louis"</i>	<i>E.S.3SG+INACC</i>	<i>un</i>	

On ne peut pas avoir l'Emphatique du Sujet, car il n'y a pas identité entre "un" d'un côté et "Ndar et Saint-Louis" de l'autre.

Outre ses emplois à valeur d'identification, l'Emphatique du Sujet apparaît également avec une valeur intensive "vraiment", tout comme dans ses emplois avec des prédicats verbaux:

Kii	mooy	sama	xarit	(46)
<i>Celui-ci</i>	<i>E.S.3SG</i>	<i>mon</i>	<i>ami</i>	

Lui, c'est (vraiment) mon ami (intime)

En ce qui concerne les prédicats non verbaux à l'Emphatique du Verbe, on observe qu'ils apparaissent rarement seuls, conformément à ce qui se passe pour l'emploi de cette conjugaison en énoncé verbal. Les prédicats nominaux à l'Emphatique du Verbe sont généralement articulés à un autre énoncé et prennent une valeur explicative. On retrouve donc ici la valeur la plus courante de l'Emphatique du Verbe et du focus phrastique (cf 4.3.):

Kii	dafay	sama	xarit,	mootax	ma	woo	ko	(47)
<i>Celui-ci</i>	<i>E.V.3SG</i>	<i>mon</i>	<i>ami,</i>	<i>c'est-pourquoi</i>	<i>AOR.1SG</i>	<i>appeler</i>	<i>le</i>	

Si je l'ai appelé c'est parce que c'est mon ami

[lit. : c'est mon ami, c'est pour ça que je l'ai invité]

Sans cette articulation, explicite ou implicite, à valeur explicative, l'Emphatique du Verbe ne serait pas possible. Il semble, de plus, qu'il soit ressenti comme une forme peu élégante quoique correcte. En revanche, le Négatif Emphatique est la conjugaison habituelle pour la négation des prédicats non verbaux, ce qui est conforme à sa valeur de négation notionnelle (cf 5.2.):

Kii	du	sama	xarit	(48)
<i>Celui-</i>	<i>NEGEMPH.3SG</i>	<i>mon</i>	<i>ami</i>	
<i>ci</i>				

Lui, ce n'est pas mon ami

Dans ces divers types d'énoncés à prédicats nominaux du wolof, il semble qu'on retrouve les différentes fonctions des prédicats non verbaux définies par Lyons (1970: 298): la fonction identificatrice serait assumée ici par l'Emphatique du Sujet, la fonction attributive à valeur générique par l'Emphatique du Complément, la fonction locative par le Présentatif. S'y ajoute en wolof, avec l'Emphatique du Verbe, une autre forme d'identification, celle de l'ensemble de la relation prédicative et non plus seulement du sujet. La présence du suffixe d'inaccompli (-y) dans les énoncés à valeur d'identification (Emphatique du Sujet et Emphatique du Verbe), par différence avec les deux autres types d'énoncés à prédicat non verbal, confirmerait l'affirmation de Lyons (*ibid.*: 304) selon laquelle les phrases attributives et locatives ont une valeur aspectuelle statique (forme accomplie de l'Emphatique du Complément et du Présentatif), par différence avec les phrases à valeur d'identification (l'Emphatique du Sujet et du Verbe sont ici à l'inaccompli).

Conclusion

Le système du wolof offre l'exemple d'une intégration maximale de la focalisation dans la morphologie verbale. Dans cette langue, la focalisation joue le rôle de principe organisateur du système verbal. Cette singularité typologique est d'ailleurs peut-être moins isolée dans les langues africaines qu'on a pu le croire. Parmi les langues bantoues, par exemple, le tswana présente lui aussi un cas remarquable d'intégration de la structure informationnelle dans la morphologie verbale. Dans cette langue, la morphologie verbale permet d'indiquer le statut rhématique ou thématique de l'élément qui succède au verbe, quelle que soit sa nature syntaxique

(Creissels et Robert 1998). En wolof, cependant, aucune reprise thématique en fin d'énoncé n'est possible et ce qu'indique la conjugaison, c'est la nature *syntactique* de l'élément focalisé. Or si l'état actuel de la documentation ne permet pas de généraliser cette particularité à l'ensemble du groupe ouest-atlantique, il permet néanmoins déjà d'entrevoir une certaine régularité de ce point de vue. L'intégration de la focalisation dans la morphologie verbale est en effet fréquente dans les langues atlantiques (du moins dans la branche nord), où elle est plus ou moins grande et plus ou moins complexe. Ainsi, selon les langues, il semble que l'on ait une (palor), deux (peul), trois (wolof et sérère) ou quatre (mey ou konyagi) conjugaisons focalisantes (Creissels et Robert *ibid.*). Cette intégration peut se faire à l'aide d'uffixes isolables dans la morphologie verbale, comme en peul, ou sous forme de "conjugaisons" focalisantes qui constituent des amalgames, comme en wolof.

Le wolof présente donc l'exemple extrême d'une grammaticalisation du focus qui est intégré au système verbal et reçoit une expression synthétique que l'on peut opposer typologiquement aux langues qui, lorsqu'elles lui donne des marques segmentales, expriment la focalisation de manière analytique, comme le français. L'expression de la focalisation par la morphologie verbale entraîne en wolof divers conditionnements, notamment dans les emplois des conjugaisons focalisantes, dans leur valeur aspecto-temporelle et dans la construction de la négation. Elle entraîne également une autre singularité typologique, du point de vue intonatif cette fois. Ainsi, en wolof, les énoncés focalisés ne présentent pas d'intonation spécifique: leur contour mélodique est identique à celui des énoncés non focalisés. Contrairement à ce que l'on affirme souvent, l'intonation n'est donc pas un procédé universel de marquage de la focalisation. En wolof, la hiérarchie informationnelle étant exprimée par la morphologie verbale, l'intonation est alors libérée de cette fonction et disponible pour d'autres emplois (Rialland et Robert 1997).

RESUME:

En wolof, la focalisation est exprimée de manière synthétique à l'aide de conjugaisons spécifiques qui varient en fonction de la nature syntaxique du focus (sujet, verbe ou complément). Chaque conjugaison focalisante présente en outre diverses valeurs d'emploi. On rendra compte de la diversité d'emploi de chacune de ces conjugaisons par un mécanisme régulier combinant (1) une définition unitaire de la focalisation, avec (2) une articulation discursive variable. Cette analyse en termes de repérages permet de rendre compte des conditionnements divers de ces conjugaisons du wolof (aspect, négation, prédicats non verbaux) mais aussi, de manière plus générale, de la sémantique variable des énoncés focalisés.

ABSTRACT :

In Wolof, focus is marked by specific verbal inflections depending on the syntactic status of the focused constituent (subject, verb or complement). Moreover, each focus marking inflection displays various pragmatic functions which are here accounted for by a regular mechanism combining (1) a unitary definition of focus with (2) various discursive linkages. This new definition of focus involving an internal landmark explains the aspectual values of the Wolof focus markers and their uses in negative and nominal predicates. More generally, this model can account for the semantic variation of a same focused sentence thanks to the various interplays between internal and discursive landmarks.

Abréviations

AOR = Aoriste, E.C. = Emphatique du Complément, E.S. = Emphatique du Sujet, E.V. = Emphatique du Verbe, IMPER. = Impératif, INACC. = suffixe d'inaccompli, NEG = conjugaison Négatif accompli, NEGEMPH = conjugaison Négatif Emphatique, PFT = Parfait, PR.O = pronom clitique objet, SUFF.FOC.S = suffixe de focalisation du sujet, SUFF.NEG. = suffixe négatif.

Mots clefs

Focalisation, conjugaisons, repère, préconstruit, wolof
Information structure, focus, discursive landmark, preconstruction, wolof

Termes devant figurer dans l'index

accompli, amalgame, argumentation (effets argumentatifs), arrière-plan, aspect (aspectuel), auto-repérage, causale (valeur -, causalité), comparaison,

conjugaisons focalisantes, constituant, contrastif, désignation qualitative, dissociation, équatif (équative), emphatique, état acquis, exclamation, existence, explication, figure, focalisation (du complément, - du sujet, - du verbe), focus (-, focus phrastique), générique, ground, identification (identificatrice), inaccompli, intensif (valeur intensive, intensification), interrogation, intonation, négation, nexus, notionnel, noyau, préconstruction, préconstruit, prédicat (-, prédicats non verbaux), prédication qualitative, qualification, question, rhème, repérage (-, repérage interpropositionnel), repère (repère discursif, repère externe, repère interne,), sémantique, thème (thématisé, thématization), transfert d'emphase, types de procès, verbes (d'action, verbes d'état, verbes graduables)